



Paris, le 16 septembre 2016

Informations relatives à l'attribution d'Unités de Performance KORIAN à la Directrice Générale

Conformément aux recommandations du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, KORIAN publie ci-après les informations relatives à l'attribution d'Unités de Performance au bénéfice de Madame Sophie Boissard, Directrice Générale.

Sur recommandations du Comité des rémunérations et des nominations, le Conseil d'administration de KORIAN a, lors de sa réunion du 14 septembre 2016, décidé de mettre en place un mécanisme de rémunération variable long terme prenant la forme d'une attribution d'Unités de Performance et visant à rémunérer la performance dans le cadre de la réalisation du plan stratégique à 5 ans.

Dans le cadre de cette attribution destinée à l'équipe de direction, 18 684 Unités de Performance ont été attribuées à la Directrice Générale.

Les principales caractéristiques de ce plan d'Unités de Performance sont les suivantes :

- Le nombre d'Unités de Performance qui seront définitivement attribuées le 30 juin 2019 dépendra du niveau d'atteinte des trois conditions de performance indépendantes (donnant droit chacune à un tiers de l'attribution) et basées sur le niveau de réalisation, au 31 décembre 2018, de l'objectif de chiffre d'affaires prévu par le plan stratégique à 5 ans, de l'objectif d'EBITDA prévu par le plan stratégique à 5 ans, ainsi que sur la performance du cours de bourse KORIAN par rapport à la performance de l'indice SBF 120 entre le 14 septembre 2016 et le 30 juin 2019¹ :
 - A défaut d'atteinte de l'objectif de chiffres d'affaires ou de l'objectif d'EBITDA prévus par le plan stratégique à 5 ans, aucune Unité de Performance susceptible d'être acquise au titre de l'objectif considéré ne sera attribuée. Seule l'atteinte desdits objectifs donnera droit à l'attribution effective d'une quote-part des Unités de Performance susceptibles d'être acquises au titre de chacun de ces objectifs.
 - En outre, seule une meilleure performance du cours de bourse KORIAN par rapport à celle de l'indice SBF 120 entre le 14 septembre 2016 et le 30 juin 2019 donnera droit à l'attribution effective d'une quote-part des Unités de Performance susceptibles d'être acquises au titre de ce troisième objectif.
 - Enfin, l'attribution définitive de 100% des Unités de Performance suppose une surperformance au titre de chacune des trois conditions de performance.

¹ Le niveau de réalisation requis pour chacun des objectifs est établi de manière précise mais ne saurait être rendu public pour des raisons de confidentialité.



- Le bénéfice et le paiement des Unités de Performance acquises est subordonné à une condition de présence du mandataire social au 30 juin 2019 (sauf exceptions en cas de décès et d'invalidité).
- La valeur d'une Unité de Performance sera égale à la moyenne des cours de clôture de l'action KORIAN au cours des 20 jours de bourse précédant le 30 juin 2019.
- Le règlement des Unités de Performance interviendra après le 30 juin 2019 pour moitié en actions KORIAN et pour moitié en numéraire, étant toutefois précisé que le Conseil d'administration se réserve le droit de modifier cette répartition.
- Les actions KORIAN reçues en règlement des Unités de Performance seront librement cessibles, sous réserve de la conservation par la Directrice Générale de 25% des actions KORIAN remises en paiement.

La rémunération brute au titre des Unités de Performance attribuées à la Directrice Générale ne pourra pas excéder 100% de la rémunération annuelle brute fixe et variable de celle-ci.

Enfin, la Directrice Générale a par ailleurs pris l'engagement formel de ne pas recourir à des instruments de couverture de son risque au titre de cette attribution.



À PROPOS DE KORIAN

Korian, 1^{ère} entreprise européenne spécialiste du Bien Vieillir, créée en 2003, dispose d'une capacité d'accueil de plus de 71 500 résidents / patients en Europe (France, Allemagne, Italie et Belgique) et emploie près de 45 000 collaborateurs. Le Groupe gère plus de 710 établissements dans quatre lignes de métiers : maisons de retraite médicalisées, cliniques de soins de suite et de réadaptation, résidences services et dispositifs de soins et d'hospitalisation à domicile.

Pour plus d'information, merci de consulter le site Internet : www.korian.com

Korian est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris et fait partie des indices suivants : SBF 120, CAC Health Care, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et MSCI Global Small Cap

Ticker Euronext : KORI - ISIN : FR0010386334 – Reuters : KORI.PA – Bloomberg : KORI.FP

CONTACT INVESTISSEURS

Didier Laurens
Directeur Relations Investisseurs
didier.laurens@korian.com
T : +33 (0)1 55 37 53 55

CONTACT PRESSE

Sophie Bodin / Tarik Dali
DGM Conseil
s.bodin@dgm-conseil.fr / t.dali@dgm-conseil.fr
T : +33 (0)1 40 70 95 93